



NOUVELLES De Décembre 2020

SYNERGIES POUR UN ENFANT

Association loi 1901

Siège social : 14 rue des Pinsons, Lescar, 64230

: Blandine et Jean-Claude HAMON

Tel : (33) 06 64 51 43 35

Email : synergiesenfant@gmail.com

Site : www.synergiesenfant.org

Chers parrains, marraines, donateurs et sympathisants de Synergies pour un enfant :

Nous sommes heureux de vous montrer, en images, l'évolution récente de nos projets, au Gabon avec les actions de soutiens médical, social et scolaire en cours pour les enfants qui se poursuivent malgré les contraintes importantes générées par la pandémie de COVID19.



Les mesures gouvernementales mises en place depuis la mi-mars et toujours en vigueur sont très contraignantes pour la population : restrictions de toutes les liaisons terrestres, maritimes et aériennes avec l'étranger ainsi qu'entre les différentes villes du pays ; couvre-feu (confinement au domicile) de 19 h à 6 h du matin, port du masque, chômage technique dans beaucoup d'entreprises. La population qui vit principalement (à plus de 80 %) du travail informel est encore plus touchée qu'auparavant par le chômage, l'inflation des prix, la pénurie des denrées alimentaires ainsi que le coût des transports urbains (qui a triplé en deux mois).

Photo ci-contre : difficile de garder la distanciation et le port du masque dans les transports en commun !

L'ONG partenaire locale SYNERGIE ENFANTS GABON a dû réaliser son Assemblée Générale en mode visio conférence, avec une partie du staff basé à Libreville et une autre partie des équipes, réparties dans 3 lieux différents de Port Gentil. Notre association SYNERGIES France a pu également se joindre à cette AG en mode visio conférence.

L'antenne de Rééducation de Port Gentil au Gabon (Afrique Centrale) poursuit ses activités en ayant dû adapter son mode de fonctionnement depuis la mi-mars 2020 du fait de la pandémie de COVID19 qui continue sa progression. Par mesure de précaution, l'accueil des familles à l'antenne avait été suspendu provisoirement tout en continuant à suivre les familles à distance (point phone) ou directement au quartier pour certains enfants récemment opérés. Les consultations ont maintenant repris à l'antenne en appliquant un protocole sanitaire très strict (masque, lavage des mains, gel hydroalcoolique) avec limitation du nombre de consultations (10 par séance) et en répartissant le nombre de familles sur plusieurs journées de consultation (samedi et jeudi). L'équipe permanente locale est toujours composée de 4 personnes : Patricia (kiné), Amy Diane et Marietta (Agents de Santé) et Henri (technicien de l'atelier appareillage).

Photo ci-contre : Patricia (kiné) réalise un bilan initial pour Divine porteuse d'une infirmité motrice cérébrale.





Photos ci-dessus : de gauche à droite : **Divine** (6 ans) va bénéficier de séances régulières de rééducation à l'antenne et de mise à disposition de matériel (béquilles) directement à domicile. De même pour **Elisa** (au centre) et **Jerzy** (à droite), qui a été récemment opérée du pied gauche

Jerzy, après l'intervention réussie sur son pied gauche, devrait être prochainement opérée de son pied bot côté droit par notre chirurgien orthopédique local, afin de retrouver un appui plantaire correct et pouvoir marcher. Plusieurs enfants comme Jerzy bénéficient de chaussures orthopédiques, sur plusieurs années après les gestes chirurgicaux. Le coût global d'un geste chirurgical de ce type est de l'ordre de 1500 Euros, et celui d'une paire de chaussures orthopédiques est de 150 Euros.

Autre exemple de soutien particulier en cours :



Réalisation d'une orthèse de rééducation pour que **Emmanuel** puisse apprendre à marcher normalement. De gauche à droite : la maman de Emmanuel assise sur le banc, Marietta, l'agent de Santé et **Henri, le technicien** qui a réalisé l'orthèse.

Poursuite des inclusions scolaires



Les enfants déscolarisés depuis mi-mars ont repris l'école seulement après la mi-novembre. Marlyne, une enfant porteuse d'un IMC (Infirmité Motrice Cérébrale) fait partie des enfants bénéficiant de cette scolarité adaptée. Le coût annuel d'une telle scolarité adaptée est d'environ 1000 euros avec aussi la fabrication de la chaise spéciale et l'accompagnement par une AVS (Assistante de vie scolaire).

Photos ci-contre : Marlyne avec sa nouvelle chaise adaptée et avec les autres élèves de sa classe.



Actions de communication et de plaidoyer mises en œuvre en France et au Gabon.

En France, durant cette année 2020, nous avons poursuivi notre partenariat avec différentes structures, en particulier avec *les Francas* de Pau, afin de mener des actions de sensibilisation auprès des enfants du centre, dont la première a été réalisée le 5 février 2020. Pour ce prochain Noël, les *Francas* organisent à nouveau une vente de cadeaux de Noël, fabriqués par leurs soins, dont la recette nous sera versée afin de soutenir les enfants à particularités. Nous restons en relation de partenariat également avec *Aviation sans Frontières* pour l'envoi de matériel vers l'Afrique, ainsi qu'avec *I'ARIMOC* (Centre de Rééducation d'enfants handicapés situé près de Pau), qui nous fournit gracieusement du matériel de Rééducation réformé. Nous espérons pouvoir bientôt faire acheminer tout le matériel stocké actuellement à LESCAR.



Au Gabon, le partenariat mis en place fin 2019 avec le *Lions Club de Port Gentil*, va permettre le soutien financier d'une séance de consultation hebdomadaire supplémentaire à l'antenne.

Photo ci-contre : Une partie de l'équipe locale de SEG (SYNERGIES ENFANTS GABON), en compagnie du Président du Lions Club de Port Gentil, De gauche à droite : Valérie (trésorière SEG), Mr NGUYEN (Président du Lions Club de Port Gentil), Marietta (Agent de Santé), Amy Diane (Agent de Santé), et Patricia (Kiné locale de SEG).

Rappels de la spécificité d'action de SYNERGIES POUR UN ENFANT :

Dans beaucoup de pays, le handicap d'un enfant est souvent vécu comme une malédiction pour la famille. Ne sachant comment s'occuper de lui, les parents sont souvent désarmés et l'enfant, emprisonné dans son corps, est peu socialisé.

Les équipes locales de nos partenaires agissent auprès des enfants les plus fragiles à travers **7 actions complémentaires** :

- La détection, l'information et le diagnostic du handicap
- L'accompagnement des parents, notamment défaire les préjugés culturels qui entravent la prise en charge du handicap (par exemple la notion d'enfant sorcier...)
- La prise en charge et la rééducation par une stimulation précoce et des exercices réguliers
- L'enseignement aux parents de gestes simples pour favoriser l'autonomie de l'enfant
- L'approche RBC (Réinsertion à Base Communautaire), en fabriquant des matériels de rééducation peu onéreux et faciles à entretenir avec les matériaux locaux et en réalisant un suivi complémentaire de l'enfant directement au quartier, dans son contexte de vie
- Des rencontres autour du "handicap" à travers des causeries éducatives qui permettent de libérer la parole et soutenir les familles.
- La défense des droits des enfants handicapés (accès à l'école, aux soins, aux aides sociales, aux loisirs...)

Merci pour vos encouragements et pour la diffusion de nos informations,

Nous rappelons que les subventions obtenues servent à la mise en place des projets collectifs mais que les parrainages et les soutiens individuels des enfants ne peuvent être réalisés que grâce à la générosité de nos donateurs.

Nous avons ciblé pour 2020 : 7 parrainages médicaux et scolaires parmi les 170 enfants que nous suivons actuellement. Ces parrainages plus spécifiques concernent des enfants avec des besoins particuliers plus onéreux (gestes chirurgicaux et appareillage).

Un parrain s'engage à apporter une aide financière régulière d'au moins 300 Euros par an, en un ou plusieurs versements, durant une ou plusieurs années.

Pour certains enfants dont les mesures d'aide à prendre sont plus onéreuses, plusieurs parrains peuvent être concernés.

Merci pour votre confiance, votre fidélité et votre solidarité !

Chaque don reçu est toujours pour nous un beau message de solidarité et d'encouragement !

Merci pour votre soutien sous toutes ses formes !

"Synergies pour un enfant" est une œuvre reconnue d'intérêt général, qui fournit des soins gratuits aux personnes en difficulté. **Vos dons permettront une réduction d'impôt sur le revenu, au taux majoré de 75% du montant des versements, plafonnée à 1000 €, à partir de 2020. Au-delà, la réduction d'impôt est de 66% des versements dans la limite de 20% du revenu imposable. Il suffira de signaler vos dons sur la prochaine déclaration 2021 des revenus de 2020.**

Ce document, en couleur, qui nous permet de rendre plus vivantes les nouvelles transmises a été imprimé gratuitement grâce à un soutien local.